

Bonjour à tous,

Nous vous informons que pour des questions de responsabilité et d'assurance après les vacances de la Toussaint ne seront accueillis sur le terrain que les adhérents officiels à l'association et licenciés auprès de la Fédération française de Rugby. Les licences validées en avance avant adhésion ne seront pas payées par l'association et donc annulées par la fédération.

Nous remercions les retardataires d'en prendre bonne note et de bien vouloir régulariser leur adhésion pour ne pas se trouver dans cette situation.

Nous vous rappelons la procédure d'adhésion: sur le site www.alphaprovincesports.fr
> école de rugby > inscriptions > cliquer sur le lien.

Les inscriptions et paiement s'effectuent sur Asso Connect, site sécurisé.

Dès l'inscription faite, un mail de demande de licence est envoyé par la FFR.

Attention cette règle ne s'applique pas pour les nouveaux toujours à l'essai, dans la limite des 5 séances.

Sportivement

Michel Coche